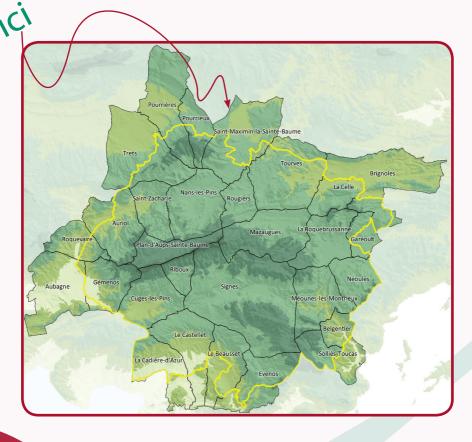


onseil Ce Céveloppement



BRIGNOLES Cuges-Les-Pins **EVENOS**

> GARÉOULT **G**ÉMENOS La Cadière d'Azur a Celle LA ROQUEBRUSSANNE

BELGENTIER

LE CASTELLET MAZAUGUES Méounes-lès-Montrieux Nans-les-Pins

LE BEAUSSET

PLAN D'AUPS-SAINTE-BAUME Pourcieux Pourrières **R**IBOUX

SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME

SAINT-ZACHARIE

Solliès-Toucas Tourves Trets

Le Parc, un projet de territoire

Lo Pargue, un projèct de territòri Lou Pargue, un proujèt de territòri

Un Parc naturel régional (PNR) a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement.

Le projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume regroupe 29 communes sur une superficie de 84 367 ha.

Des interrogations sur ce projet? Consultez le site www.pnr-saintebaume.fr



Un Conseil de développement, qu'est-ce que c'est?

Un Conseu de desvelopament, qu'es aquò? Un Counsèu de desveloupamen, qu'es acò?

Le Conseil de développement accompagne le Syndicat mixte mis en place pour la création du PNR. Il est un organe du dialogue social territorial, à savoir un lieu d'échanges et de production d'une parole collective. Il vise au renforcement de la concertation locale et de la participation de l'ensemble de la population au projet de territoire.

Il est une instance participative de conseils et de propositions agissant aux côtés des élus et des techniciens du parc.





Cu lo compausa? Qu lou coumpauso?

Le Conseil de développement rassemble des professionnels, des propriétaires forestiers, des membres d'association, des usagers et toute personne habitant le territoire et désireuse de mettre son énergie au service de l'intérêt général du territoire.

Que son sei missiens? Que soun sei missiens?

- Rassembler les acteurs du territoire.
- Jouer, en lien avec les instances techniques et politiques du projet de Parc et la population, un rôle de diffusion de l'information.
- Quelles sont ses Missions?
- Exercer un rôle majeur dans l'animation du territoire.
- Contribuer à l'élaboration de la Charte du Parc en étant force de proposition en produisant des propositions et avis argumentés.
- Avoir un rôle d'écoute et de conseil.

E concretament? E councretamen?



Le véritable lieu de production du Conseil de développement sont les commissions thématiques qui varient en fonction de l'actualité du territoire (agriculture, forêt, culture, aménagement, urbanisme et paysages, patrimoine naturel, loisirs et sports de nature, etc.).

Les acteurs et usagers du territoire qui souhaitent s'y investir, partager leurs expériences et apporter leur contributions sont mobilisés à travers trois collèges :

- Acteurs de la vie associative
- Acteurs socio-professionnels
- Personnes physiques (habitants et élus)





























Vous pouvez rejoindre le Conseil de développement du projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume à tout moment par simple demande adressée à conseil.developpement@pnr-saintebaume.fr

et nous retrouver sur

www.cddpnrsaintebaume.fr





